

OFFICE DU TOURISME INTERCOMMUNAL

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021

Vendredi 19 mars 2021

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2020

I. Bilan des actions 2020	2
1. <i>Ressources humaines : structure générale des effectifs</i>	3
2. <i>Les rendez-vous en Corse Orientale</i>	5
3. <i>Les réseaux sociaux et la communication</i>	5
4. <i>Réseaux adhérents</i>	5
5. <i>Classement des meublés</i>	5
II. Résultats financiers 2020	6
III. Orientations 2021	8
1. <i>Reportage photos</i>	8
2. <i>Refonte du site internet</i>	8
3. <i>Les rendez-vous en corse orientale</i>	8
4. <i>La taxe de séjour</i>	8
5. <i>Acquisition d'un copieur</i>	8
IV. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021	9

I. Bilan des actions 2020

L'office du tourisme du territoire Fium'Orbu Castellu a été dissout sous sa forme d'EPIC et repris par la Communauté de Communes sous forme de Service Public Administratif au 1^{er} janvier 2020, ainsi qu'en a décidé le Conseil Communautaire.

Ainsi, les 5 salariées de l'EPIC ont été reprise par la CCFC dans le cadre du Droit du Travail et a modifié leur statut en contractuelles de Droit Public, en maintenant leur niveau de rémunération.

L'Office désormais Intercommunal du Tourisme (OTI) est supervisé par un Conseil d'Exploitation composé de membres du Conseil Communautaire et de socio professionnels.

Cependant, seul le Conseil Communautaire reste compétent pour valider les orientations débattues en Conseil d'Exploitation, et le Président de la CCFC en reste l'Ordonnateur.

L'OTI bénéficie en outre d'un Budget Annexe, dont le rapport d'Orientation Budgétaire vous est ici présenté.

En raison de la crise sanitaire, l'activité de l'OTI a été ralentie notamment au niveau de l'accueil. On note une baisse de 38% des visiteurs accueillis soit 5641 visiteurs.

Les salons de tourisme ont en outre été annulés.

1. Ressources humaines : structure générale des effectifs

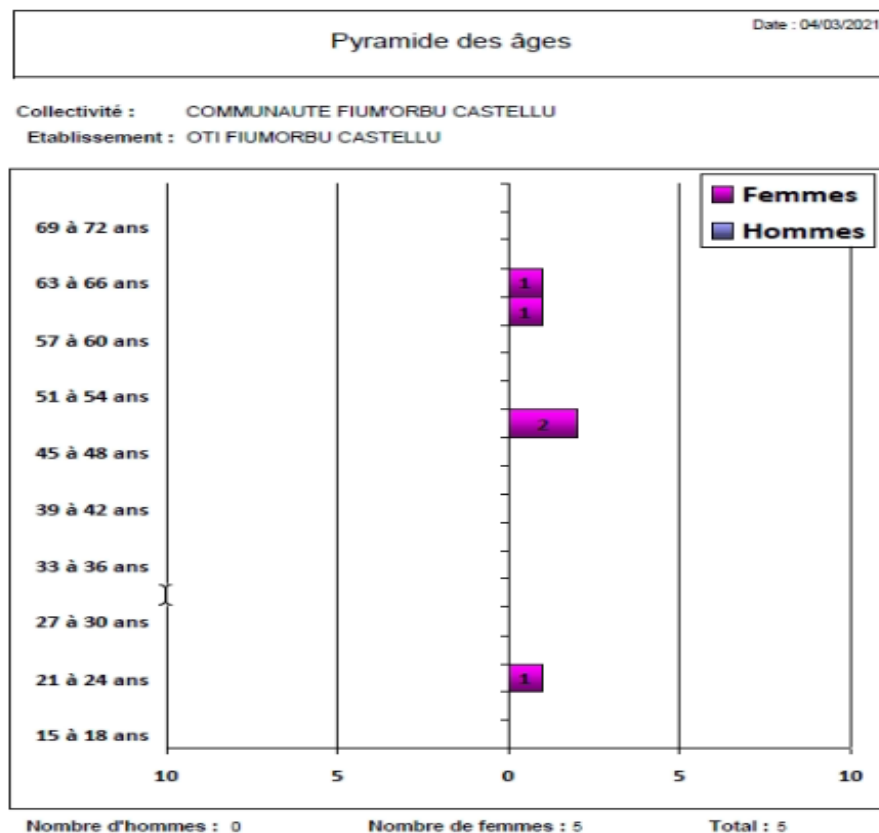
1.1 Statistiques

Au 31 décembre 2020, l'OTi comptait :

5 agents en emplois permanents (contre 0 en 2019, puisque l'Office a été intégré à la Communauté en Service Public Administratif au 1^{er} janvier 2020).

Sur 5 agents, 5 sont des femmes, la totalité des effectifs est à temps plein.

Les agents de catégorie A et B représentent 60% des effectifs, les agents de catégorie C, 40%.



1.2 Répartition par âge

L'âge moyen des agents est de 50 ans

1.3 La rémunération brute

La rémunération moyenne mensuelle brute des agents de l'Oti en 2020 s'élevait à 2368.65 €.

Par comparaison, le SMIC s'établissait en 2020 à 1 539,42€ brut mensuel.

NB : la différence de moyenne entre le Budget principal et celui de l'Oti s'explique par 2 facteurs :

-lors de l'intégration des agents l'ancien EPIC dissout, les anciennes conditions salariales des agents ont dûes être conservées en application du Droit du travail.

-60% des effectifs de l'Oti sont des cadres A et B.

1.4 La nouvelle bonification indiciaire (NBI)

Sans objet, les agents ne sont des contractuels de Droit Public.

1.5 Le régime indemnitaire (RI)

La Communauté de Communes a mis en place le RIFSEEP qui remplace la plupart des primes et indemnités existantes depuis le 1^{er} janvier 2019.

Le RFSEEP se décompose en partie :une part fixe appelée IFSE versée tous les mois et une part variable appelée CIA, qui peut être versée une fois par an.

100% des agents toutes catégories confondues perçoivent du RIFSEEP.

Le régime indemnitaire représente environ 15 % du traitement des agents (part fixe).

Le montant moyen brut du régime indemnitaire est de 365 € par agent en 2020 (auquel se rajoute l'indemnité de transport obligatoire versée 2 fois/an et qui représente 5 736€ brut par an pour tous les agents et la part variable CIA 1 fois/an qui représente environ 2 500€ brut annuel pour l'ensemble des agents).

1.6 Les heures complémentaires et supplémentaires

Sans objet.

1.7 Le temps de travail

Le temps de travail effectif pour les agents à temps complet s'élève à 1 607 heures, ainsi que le prévoit la législation en vigueur.

1.8 Les charges de personnels

-Les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à 248 010,69€
Budget nouveau, pas de comparaison avec l'année précédente, budget nouveau.

2. Les rendez-vous en Corse Orientale

Les rendez-vous en Corse Orientale, un programme de rencontre entre visiteurs, artisans, producteurs et prestataires d'activités de loisirs a été également annulé

Notre activité s'est donc centrée sur internet.

Notre page facebook enregistre 8017 abonnés soit une augmentation de 5,7%.

Notre site web: corseorientale.com a connu 28 802 visites sur l'année soit une moyenne de 78 visites par jour .

3. Les réseaux sociaux et la communication

L'office de tourisme est également présent sur instagram et twitter.

Chaque semaine, l'office envoie à ses abonnés l'agenda de la semaine.

Les abonnés en majorité issus de la micro région sont au nombre de 3060.

Le nombre d'évènement ou d'animation ayant baissé notre newsletter en a profité pour mettre en avant nos prestataires comme les restaurateurs proposant un service de plats à emporter ou encore les commerçants avec le click and collect et les offres promotionnelles de fin d'année.

4. Réseaux adhérents

L'office de tourisme a renforcé son réseau d'adhérents.

164 prestataires de loisirs, artisans, producteurs et commerçants soit une augmentation de 50%

66 propriétaires de structures d'hébergement soit + 27%

5. Classement des meublés

18 meubles de tourisme ont pu être classés par l'intermédiaire de l'office de tourisme en 2020, ce qui a entraîné une recette de 1 800 euros.

II. Résultats financiers 2020

L'exercice 2020 a nécessité l'adoption d'une Décision Modificative du budget afin d'alimenter le chapitre 012 et le chapitre 65.

En effet, le compte 65888 Charges diverses de gestion courante n'avait pas été budgétisé, pour prendre en compte les arrondis des prélèvements à la source des agents. La somme de 5 euros y a été affectée.

Au compte 64131 rémunération, a été affectée la somme de 9 995 euros, puis la somme de 10 000€ a été prélevée au chapitre 011, sur les comptes 6256 Missions et 6247 Transports collectifs, pour prendre en compte une sous-évaluation des charges de rémunération du personnel (URSSAF).

Le compte de gestion provisoire présente un résultat déficitaire de **111 240,93€**.

Recettes de Fonctionnement :

Au total elles s'élèvent en 2020 à **162 k€**, y compris les recettes d'ordre.

Les grandes lignes qui constituent les recettes:

Article 70688 : 1.8k€ pour les recettes de classement de meublés

Article 7362 reversement taxe de séjour : 145k€

Article 7488 : 15k€ pour les aides de fonctionnement de l'ATC

Dépenses de fonctionnement :

Au total elles s'élèvent en 2020 à **270k€**

Les charges de personnel (chapitre 012) s'élèvent à **248k€**

Les charges à caractère général (chapitre 011) s'élèvent à **22k€**, notamment :

-le poste prestations de services : 11000€ (reliquat de paiement prestations antérieures nettoyage locaux ; hébergement site internet ; maintenance informatique ; abonnement à diverses plateforme,..)

-le poste frais de télécommunication pour 5 400€

- Maintenance de logiciel pour 1 100€

-Adhésion à divers organisme pour 1 100€

Résultat 2020 et cumulé

Sur l'exercice 2020, le solde prévisionnel de la section de fonctionnement devra présenter un déficit de l'ordre de 108 000€.

Ce solde négatif s'explique par le manque de recettes dégagées en raison de la situation sanitaire (annulation des divers programmes dégageant des recettes pour l'Office), de la baisse de la taxe de séjour reversée par la CCFC.

Il est à noter que le résultat du budget de l'ancien EPIC à affecter au Budget 2021 s'élève à 159 864,04€, ce qui couvrira le déficit.

Dépenses d'investissement

En 2020, le niveau des dépenses d'investissement s'élève à 3200€ (dépenses réelles + ordre)

Etat de la dette Néant

III. Orientations 2021

L'année 2021 sera consacrée à l'axe marketing de la Famille.

L'office de tourisme va réaliser un travail de sensibilisation des professionnels sur les offres de produits adaptés à cette clientèle.

L'objectif est de convaincre nos professionnels d'adhérer au label "famille plus"

L'offre famille sera particulièrement mis en avant sur le site internet.

1. Reportage photos

Le cahier des charges a été réalisé. L'analyse des offres est en cours

Ces reportages photos et vidéos permettront à l'office de se doter de réalisations professionnelles et de haute qualité.

A noter que l'office de tourisme a pu réaliser en interne un certain nombre de vidéos "les petites vadrouilles de l'office de tourisme" qui figure sur notre chaîne vidéo "youtube "

Le coût prévu est de : **30K€ HT** non financé.

2. Refonte du site internet .

Le coût est de **17 820 €HT** . Il est financé à hauteur de 80%

Dans le cadre de cette refonte, l'Office Intercommunal du tourisme sera directement connecté au site de l'Agence du Tourisme de la Corse par un échange instantané de nos bases de données. Celles-ci devront donc être mise à jour de manière très détaillée.

3. Les rendez-vous en corse orientale

Organiser les Rendez-vous en Corse Orientales en mai ou en septembre, selon les contraintes sanitaires. Coût **28 753 €HT** financé à 80% par l'ATC.

4. La taxe de séjour

La taxe de séjour a été voté au réel pour l'année 2021.

Elle était jusqu'à présent forfaitaire sur l'ensemble du territoire.

L'office de tourisme va se doter d'un logiciel pour les déclarations en ligne de la taxe de séjour. Le coût est de **13 140 euros** HT avec un financement à hauteur de 35%

5. Acquisition d'un copieur

L'Office du Tourisme renouveler son matériel de reprographie pour un montant de **4500 €HT**. La demande de financement de financement devra être faite.

IV. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Recettes de Fonctionnement :

Les recettes réelles de fonctionnement devraient augmenter légèrement en 2021 selon la saison touristique, et l'impact du passage de la taxe de séjour au réel, elles devraient être de l'ordre de 250 à 300k€.

Dépenses de fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement seront de l'ordre de 280k€

Transfert à l'investissement :

Le résultat du budget de l'ancien EPIC à affecter au Budget 2021 s'élève à 159 k€

Recettes d'investissement :

Les recettes d'investissement, devraient s'élever à 30k€ en réel

Dépenses réelles d'investissement:

Les investissements présentés et la réalisation des programmes en cours, permettent d'établir une prévision d'investissement de l'ordre de 50k€.

Etat de la dette 2020 :

Sans objet